

CONSTITUTION DU DOSSIER DE SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITEES :

Le dossier complet devra parvenir à la DSDEN, sous couvert de votre IEN de circonscription :

5 semaines avant le départ pour un séjour dans la Meuse
8 semaines avant le départ pour un séjour hors-département
10 semaines avant le départ pour un séjour à l'étranger

Les périodes de vacances scolaires ne sont pas comprises dans ce délai.

LISTE DES PIECES A FOURNIR :

- Annexe 2** : demande d'autorisation de départ en sortie scolaire avec nuitées complétée (préciser les numéros de téléphone portable des enseignants)
- Indication des personnes titulaires de l'**AFPS**, du **BNPS** ou du **PSC1** (une personne titulaire d'un diplôme de secourisme devra être présente durant tout le séjour. – joindre une copie du diplôme)
- Annexe 3** : fiche d'information sur le transport, pour le transport Ecole – Centre d'accueil, complétée
- Annexe 3 supplémentaire** pour chacun des déplacements effectué pendant le séjour
- Schéma de conduite** pour les trajets Aller-Retour, fourni par le transporteur (1 schéma par transporteur sauf transports publics réguliers) – conforme à l'emploi du temps.
- Attestation de prise en charge** si le transport est organisé par une collectivité territoriale ou par le centre d'accueil
- Projet pédagogique et éducatif**
- Programme détaillé** du séjour (emploi du temps et descriptif des activités)
- Liste des élèves partants** avec les coordonnées des responsables légaux
- Numéro d'agrément** du centre d'accueil
- Photocopies des diplômes** et qualifications des intervenants (carte professionnelle le cas échéant)
- Photocopies des attestations** AFPS, BNPS ou PSC1
- Budget prévisionnel**, faisant apparaître la participation des familles
- Ordre de mission pour les AVS** qui participeraient au séjour
- Permis de navigation**, le cas échéant

Si pratique d'activités physiques et sportives à encadrement renforcé pendant le séjour :

- Photocopies des diplômes des intervenants** (le cas échéant : copie de la carte professionnelle)
- Respect du taux d'encadrement** en vigueur spécifique à cette APS
- Attestation de réussite au **Certificat d'Aisance Aquatique** (liste nominative) ou à l'**Attestation Scolaire Savoir Nager** (liste nominative) pour la pratique des sports nautiques

Encadrement minimum pour les sorties scolaires avec nuitées :

École maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine	Ecole Elémentaire
2 adultes* au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.	2 adultes* au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 20 élèves, un adulte supplémentaire pour 10.

RAPPEL CONCERNANT LES TAUX D'ENCADREMENT EN EPS :

L'encadrement des activités physiques et sportives dans le cadre d'une sortie scolaire occasionnelle

Les activités physiques et sportives pratiquées dans le cadre d'une sortie scolaire occasionnelle (facultative ou obligatoire) doivent respecter les taux minimaux d'encadrement rappelés dans le tableau ci-dessous :

Taux d'encadrement minimum	
Elèves de maternelle ou de section enfantine	Elèves d'élémentaire
Jusqu'à 16 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant.	Jusqu'à 30 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant.
Au-delà de 16 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 8 élèves.	Au-delà de 30 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 15 élèves.

L'encadrement renforcé de certaines activités physiques et sportives

Certaines activités physiques et sportives, qu'elles soient pratiquées dans le cadre des enseignements réguliers ou d'une sortie scolaire occasionnelle (facultative ou obligatoire), doivent respecter un taux minimal d'encadrement renforcé défini dans le tableau ci-dessous :

Taux d'encadrement minimum	
Elèves de maternelle ou de section enfantine	Elèves d'élémentaire
Jusqu'à 12 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant.	Jusqu'à 24 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant.
Au-delà de 12 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.	Au-delà de 24 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves.

Le renforcement du taux d'encadrement concerne les activités suivantes :

- ski et activités en milieu enneigé (raquettes, luge par exemple) ;
- escalade et activités assimilées ;
- randonnée en montagne ;
- tir à l'arc ;
- sports équestres ;
- spéléologie (classes I et II uniquement) ;
- activités aquatiques et subaquatiques (**sauf pour ce qui concerne l'enseignement de la natation** qui relève de la circulaire n° 2017-127 du 22 août 2017 relative à l'enseignement de la natation dans les premier et second degrés – voir la note de synthèse départementale) ;
- activités nautiques avec embarcation ;

NB : La pratique des activités aquatiques, subaquatiques et nautiques est subordonnée à la détention soit d'une attestation de savoir-nager, soit du certificat d'aisance aquatique dont les modalités sont rappelées par la circulaire n° 2017-127 du 22 août 2017 relative à l'enseignement de la natation dans les premier et second degrés.

- **pour le VTT et le cyclisme sur route** : jusqu'à 12 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant - au-delà de 12 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.

1.4- 3. Les activités ne pouvant être pratiquées à l'école primaire

Parce qu'elles ne sauraient être considérées comme des activités d'enseignement, certaines activités ne peuvent, en aucun cas, être pratiquées dans le cadre scolaire.

Il s'agit des activités physiques et sportives faisant appel aux techniques :

- de l'alpinisme,
- des sports mécaniques,
- de la spéléologie (classes III et IV),
- du tir avec armes à feu,
- des sports aériens, du canyoning,
- du rafting et de la nage en eau vive,
- de l'haltérophilie et de la musculation avec charges,
- de la baignade en milieu naturel non aménagé,
- de la randonnée en haute montagne ou aux abords des glaciers,
- de la pratique de l'escalade sur des voies de plusieurs longueurs ainsi que des activités de via ferrata.

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPART EN SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITEE(S) – ANNEXE 2

(à fournir en 3 exemplaires)

Nom et adresse ou cachet de l'école :

- maternelle
..... élémentaire
..... élémentaire avec section enfantine
..... Classe concernée :

Téléphone : Effectif de la classe :

Télécopie : Nbre d'élèves participant à la sortie :

Nom et prénom des enseignants qui partent (souligner le nom de celui qui assure la coordination du projet) :

.....
.....

Le projet pédagogique est à joindre obligatoirement au dossier de demande d'autorisation. Il doit comporter :

- 1) Projet pédagogique et éducatif (2 exemplaires)
- 2) Programme détaillé du séjour (2 exemplaires)
- 3) Actions ultérieures : évaluation et exploitation des acquis pédagogiques et éducatifs de la sortie scolaire (2 ex.)

TRAJETS ET LIEU(X) D'HEBERGEMENT

Collectivité organisatrice (le cas échéant) :	
ALLER	RETOUR
Date de départ de l'école (jour et heure) :	Date de retour à l'école (jour et heure d'arrivée) :
Date d'arrivée sur le lieu d'hébergement (jour et heure) :	Date de départ du lieu d'hébergement (jour et heure) :
Mode(s) de transport : Itinéraire détaillé :	Mode(s) de transport : Itinéraire détaillé :

Durée du séjour (nombre de nuitées) :

STRUCTURE D'HEBERGEMENT (figurant sur le répertoire départemental)	
Nature (préciser : organisme, hôtel, centre, gîte, chalet...) :	
Nom de l'établissement d'accueil :	
Adresse :	
Téléphone : Télécopie :	

FINANCEMENT	ASSURANCE
Coût total :	<input type="checkbox"/> Il a été vérifié qu'il a été souscrit une assurance responsabilité civile / individuelle accidents.
Participation d'une collectivité territoriale (préciser) :	
Participation d'une association (préciser) :	
Autres financements (préciser) :	
Participation familiale :	

ENCADREMENT

Nom et prénom (date de naissance pour les personnes participant à l'encadrement)	Qualification ⁽¹⁾ (BNS, AFPS, PSC1, BAFA, Brevet d'État, etc.) (Joindre obligatoirement une copie des diplômes)	Rôle	Présence sur le centre 24h/24H	Présence durant le transport
1) Enseignant(s)			OUI - NON * OUI - NON * OUI - NON * OUI - NON *	OUI - NON * OUI - NON * OUI - NON * OUI - NON *
2) ATSEM (le cas échéant)			OUI - NON * OUI - NON *	OUI - NON * OUI - NON *
3) Adultes prévus pour l'encadrement de la vie collective			OUI - NON * OUI - NON * OUI - NON * OUI - NON *	OUI - NON * OUI - NON * OUI - NON * OUI - NON *
4) Intervenants extérieurs dans le cadre des enseignements			OUI - NON * OUI - NON * OUI - NON * OUI - NON *	OUI - NON * OUI - NON * OUI - NON * OUI - NON *

(1) Rappel : La présence, dans l'équipe d'encadrement, d'un titulaire de l'AFPS, du PSC1, du BNPS ou du BNS est obligatoire lors des sorties scolaires avec nuitée(s), sur le lieu d'hébergement, y compris la nuit.

* Barrer mention inutile

OBSERVATIONS EVENTUELLES

.....
.....

Fait à le

Signature de l'enseignant coordonnateur du projet :

Date de transmission par le directeur de l'école à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription :

Signature du directeur de l'école :

Avis de l'I.E.N. de la circonscription sur le contenu et l'organisation pédagogique	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	Date : Motif : Signature
Observations éventuelles :			
Avis de l'I.A. d'accueil (ou des I.A. de chaque département traversé lorsque la sortie scolaire avec nuitée(s) est à caractère itinérant avec hébergement sur plusieurs départements)	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	Date : Motif : Signature
Observations éventuelles :			
Décision de départ de l'inspecteur d'académie du département d'origine	<input type="checkbox"/> Accord	<input type="checkbox"/> Refus	Date : Motif : Signature
Observations éventuelles :			

FICHE D'INFORMATION SUR LE TRANSPORT – ANNEXE 3

(à fournir en 2 exemplaires)

*A remplir par l'organisateur de la sortie,
ou la collectivité territoriale ou le centre d'accueil en charge du transport*

Effectifs :

Elèves : Accompagnateurs : **Total :**

L'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou de plusieurs classes, est considéré comme constituant une seule classe.

Transports aller-retour

Transport : régulier occasionnel

Trajets :

	Lieu de départ	Destination	Distance à parcourir (km)	Date	Heure de départ	Heure d'arrivée*
Aller						
Retour						

*après avoir pris connaissance du schéma de conduite fourni par le transporteur.

Descriptif de l'itinéraire (pour une sortie de plusieurs jours, indiquez tous les trajets prévus) :

.....
.....

Nom/raison sociale du transporteur :

..... Téléphone :

Pour les entreprises de transport public routier de personnes, **numéro d'inscription au registre préfectoral** :

Pièce à joindre fournie par le transporteur : copie du **SCHEMA DE CONDUITE** (voir modèle).

Pièce à joindre si le transport est organisé par une collectivité locale ou un centre d'accueil : **attestation de prise en charge**.

Transports pendant le séjour

Transport : régulier occasionnel

Trajets :

	Lieu de départ	Destination	Distance à parcourir (km)	Date	Heure départ	Heure arrivée*
Aller						
Retour						

*après avoir pris connaissance du schéma de conduite fourni par le transporteur.

Descriptif de l'itinéraire (pour une sortie de plusieurs jours, indiquez tous les trajets prévus) :

.....
.....

Nom/raison sociale du transporteur :

..... Téléphone :

Pour les entreprises de transport public routier de personnes, **numéro d'inscription au registre préfectoral** :

Pièce à joindre si le transport est organisé par une collectivité locale ou un centre d'accueil : **attestation de prise en charge**.

ATTENTION :

Le nombre de personnes participant à la sortie ne doit pas dépasser le nombre de places assises adultes, hors strapontins (signalées sur la carte violette, configuration « transport d'adultes » lorsque le véhicule n'a pas été conçu uniquement pour le transport en commun d'enfants).

SCHEMA DE CONDUITE

(à fournir en 2 exemplaires)

*A remplir précisément par le transporteur ou le centre d'accueil en charge du transport,
pour les trajets aller-retour et pour tout déplacement pendant le séjour*

Raison sociale et adresse ou cachet du transporteur :

.....
.....
.....

Téléphone : Télécopie :

Adresse électronique :

.....
.....

Numéro d'inscription au registre préfectoral :

.....
.....

Ecole concernée : Nombre de chauffeurs pour la sortie scolaire :

Nombre d'élèves : Nombre d'accompagnateurs : Nombre total de passagers :

L'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou de plusieurs classes, est considéré comme constituant une seule classe.

Organisation précise des trajets	Aller	Retour
Date du transport		
Lieu de prise en charge (ex. école X de XXXX)		
Heure de départ		
Lieu de destination (ex : centre X de XXX)		
Heure d'arrivée prévue		
Temps de route prévu		
Kilométrage		
Itinéraire prévu		
Localisation des arrêts		
Arrêts pour changement de chauffeur (lieu et heure)		
Horaire et lieu prévus de repas (le cas échéant)		

ATTENTION : Le nombre de personnes participant à la sortie ne doit pas dépasser le nombre de places assises adultes, hors strapontins (signalées sur la carte violette, configuration « transport d'adultes » lorsque le véhicule n'a pas été conçu uniquement pour le transport en commun d'enfants).



ACADEMIE
DE NANCY-METZ

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Meuse

PROJET PEDAGOGIQUE CLASSE DE DECOUVERTE

Année scolaire :

.....

Textes de référence

- circulaire 99-136 du 21/09/1999 (BO hors série n° 7 du 23/09/1999) ;
- circulaire 05-001 du 5/01/2005 (BO n°2 du 13/01/2005).

ECOLE :

Circonscription :

Enseignant(s)	Classe	Effectif (total)	Effectif (partant)	N° téléphone portable en cas d'urgence

1. Présentation générale du projet (état des lieux, constat, motivation, ...)

2. Objectifs généraux

3. Liaison avec le projet d'école

4. Objectifs d'apprentissages visés par les activités pédagogiques réalisées

Contributions du projet classe de découverte aux apprentissages des élèves dans les différents domaines du socle :

<u>Domaine 1</u> Les langages pour penser et communiquer	Compétence(s) visée(s) en référence aux programmes de l'école primaire	Activités proposées
	<p>Exemples (cycle 3) :</p> <p>Lire :</p> <p><i>Lecture de textes et documents variés : textes documentaires, documents composites (...) documents numériques.</i></p> <p>Ecrire :</p> <p><i>Produire des écrits variés en s'appropriant les différentes dimensions de l'activité d'écriture.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exemples : <p>Recherche documentaire en bibliothèque sur la région d'accueil et la thématique retenue.</p> <p>Rédiger des blogs sur l'ENT de l'école pour rendre compte des activités vécues à destination des parents ou alimenter un cahier multimédia avec les apprentissages réalisés en sciences.</p>
En amont du séjour		
Pendant le séjour		
En aval du séjour		

<u>Domaine 2</u> Les méthodes et outils pour apprendre	Compétence(s) visée(s) en référence aux programmes de l'école primaire	Activités proposées
	<p>Exemple (cycle 3) :</p> <p>En géographie :</p> <p><i>Se repérer dans l'espace: construire des repères géographiques: Nommer, localiser et caractériser des espaces.</i></p> <p>En histoire :</p> <p><i>Utiliser des documents donnant à voir une représentation du temps (dont les frises chronologiques), à différentes échelles ...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exemples : <p>Réaliser un croquis du paysage et s'appuyer sur le vocabulaire géographique pour le décrire (relief, hydrologie, végétation...)</p> <p>Réaliser une frise chronologique permettant de représenter et organiser dans le temps des événements en lien avec des lieux ou monuments visités (ex: un champ de bataille, un château fort...)</p>
En amont du séjour		
Pendant le séjour		

En aval du séjour		
-------------------	--	--

Domaine 3 La formation de la personne et du citoyen	Compétence(s) visée(s) en référence aux programmes de l'école primaire	Activités proposées
	<p>Exemples (cycle 3) :</p> <p>En EMC :</p> <p><i>Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.</i></p> <p>En EPS :</p> <p><i>Adapter ses déplacements à des environnements variés. Assurer sa sécurité et celle d'autrui dans des situations variées.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exemples : <p>Elaborer des règles de vie du séjour.</p> <p>Ranger et assurer son hygiène ainsi que celle des lieux de vie collective en veillant à ne pas gaspiller l'eau et l'électricité.</p> <p>Effectuer un module "vélo" et valider l'APER ou encore proposer un module d'apprentissage voile.</p>
En amont du séjour		
Pendant le séjour		
En aval du séjour		

Domaine 4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques	Compétence(s) visée(s) en référence aux programmes de l'école primaire	Activités proposées
	<p>Exemples (cycle 3) :</p> <p>En sciences :</p> <p><i>Identifier des enjeux liés à l'environnement. La biodiversité, un réseau dynamique.</i></p> <p>En mathématiques :</p> <p><i>Calculer avec des nombres décimaux, de manière exacte ou approchée, en utilisant des stratégies ou des techniques appropriées. Contrôler la vraisemblance d'un résultat.</i></p> <p><i>Prélever et organiser les informations nécessaires à la résolution de problèmes à partir de supports variés : texte, tableaux, diagrammes, graphiques, dessins, schémas, etc.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exemples : <p>Etudier l'écosystème de l'estran avec pêche à pied à marée basse et constitution d'un aquarium. Classer les êtres vivants de l'écosystème découvert.</p> <p>Calculer la durée ou les horaires des marées. Lire et/ou construire un graphique pour mieux comprendre ou illustrer un phénomène. Estimer la hauteur d'un bâtiment (d'un phare).</p>

En amont du séjour		
Pendant le séjour		
En aval du séjour		

Domaine 5 Les représentations du monde et l'activité humaine	Compétence(s) visée(s) en référence aux programmes de l'école primaire	Activités proposées
	<p>Exemples (cycle 3) :</p> <p>En géographie :</p> <p><i>Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques : situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres.</i></p> <p>En arts plastiques et en éducation musicale :</p> <p><i>Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art (ou une œuvre musicale) dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain.</i></p>	<p>- Exemples :</p> <p>Situer le lieu du séjour et étudier l'itinéraire à l'aide de différentes cartes : s'intéresser aux régions et villes traversées. Estimer les distances à l'aide des échelles.</p> <p>Etudier une œuvre du patrimoine local : un chant, une œuvre plastique...</p>
En amont du séjour		
Pendant le séjour		
En aval du séjour		

6. Modalités d'information des familles

Programme détaillé du séjour (emploi du temps à fournir en pièce jointe)